



## **Déclaration préalable CAPD Vendredi 5 septembre 2016**

Une fois de plus, une enseignante est violemment agressée par des parents d'élèves le jour de la rentrée, devant tous les élèves et les parents de l'école. Le CHSCT a-t-il été informé de cette agression ? Quelles mesures ont été prises pour soutenir et protéger cette collègue ? Nous demandons à nouveau qu'un protocole clair soit mis en place pour définir la procédure à suivre par l'administration et les collègues pour garantir la protection des enseignant-es.

Notre département connaît cette année pour la première fois depuis bien longtemps une rentrée avec un déficit d'enseignant-es. C'est le cas également dans la quasi-totalité des départements de notre académie. Les inéats acceptés pendant l'été, ainsi que les 4 recrutements sur la liste complémentaire du CRPE n'ont pas suffi à résoudre ce problème de sous-nombre. Cette situation, conséquence du manque de postes et de personnels, illustre l'état déplorable du Service Public d'Éducation dans notre département et notre académie. Face à ce constat, la seule solution actée par l'administration est le recrutement de 5 à 6 contractuels non formés, dès la rentrée scolaire. En 2014/2015, le même nombre de contractuels avait été recrutés au printemps, alors que nous avons débuté l'année en surnombre. Dans quelle situation allons-nous finir cette année ? Combien d'étudiant-es accepteront de sacrifier une année d'étude et de préparation au concours pour enseigner sans formation, remerciés-es à l'issue de leur contrat ?

Quelle situation du remplacement cette année quand, d'après nos calculs, seulement deux collègues pourraient être nommé-es sur des postes de titulaire remplaçant provisoires alors qu'il y en avait 18 à la rentrée 2015 ? Votre satisfaction devant l'amélioration supposée du remplacement l'an dernier, que les collègues ne voient absolument pas sur le terrain, ne nous convainc pas et les difficultés vont même s'aggraver selon nous. Votre refus persistant de nous communiquer des chiffres réguliers sur l'état du remplacement ne peut que nous conforter dans notre analyse.

Pour pallier cette pénurie, le SNUipp-FSU exige le recrutement de professeurs des écoles sur la liste complémentaire établie suite aux résultats du CRPE 2016 et de réunir un nouveau jury académique pour allonger cette liste autant que nécessaire. C'est la demande que nous avons faite auprès de la rectrice, et le sens de la pétition que nous soutenons.

C'est aussi la 2ème rentrée où des collègues ayant demandé des temps partiels vont être obligés de travailler à temps complet suite à vos refus. Le SNUipp-FSU réaffirme que ce droit doit être respecté et nous continuerons à soutenir toutes les demandes par tous les moyens. Sur ce sujet, nous ne doutons pas que cette CAPD réglera la situation d'une collègue intégrée pendant l'été dont la demande de temps partiel de droit n'a toujours pas été acceptée.

Concernant notre temps de travail, le ministère refuse tout changement dans l'organisation et la répartition horaire du travail des enseignants. Cela a été encore le cas en juin dernier, où la redéfinition de nos obligations de service aurait dû être l'occasion de mettre fin aux activités pédagogiques complémentaires (APC), jugées inefficaces par une très grande partie des enseignants. Il y a urgence. Nous avons besoin de moyens et de temps. La réforme des rythmes scolaires a fortement impacté le métier en dégradant les conditions et le temps de travail. Pourtant, la scolarisation des enfants en situation de handicap ou l'aide aux élèves en difficulté rendent incontournables le travail en équipe, comme les multiples partenariats éducatifs ou médico-sociaux et un lien renforcé avec les familles. Tout cela ne s'improvise pas et nécessite du temps libéré, du soutien, des moyens spécifiques et une formation continue digne de ce nom. Alors que notre métier est en pleine mutation, le primaire en France n'est toujours pas au niveau de ses voisins européens en matière d'investissement et continue à être plus inégalitaire que les autres. La France est aussi un pays qui a l'un des temps d'enseignement les plus importants d'Europe. Le SNUipp-FSU exige des moyens, du temps et de la formation pour que soient possibles toutes les actions permettant la réussite de tous les élèves. Parce que nos élèves et notre métier le valent bien, le SNUipp-FSU lance une campagne pour obtenir la fin des APC.